

La Société Civile Africaine appelle les Ministres de l'Environnement à exiger un accord juste, équitable et ambitieux à Paris

Le Caire, le 2 Mars 2015

Réunie au Caire en Egypte du 2 au 6 mars cette semaine dans le cadre de la Conférence des Ministres Africains de l'Environnement (CMAE), la société civile Africaine appelle les décideurs du continent à se prononcer pour un accord juste équitable et ambitieux à Paris .

L'enjeu : Pas de développement durable sans énergie renouvelable. Cette année encore, 70% de la population en Afrique subsaharienne n'a toujours pas accès à l'électricité et cuisine au bois de chauffe. Elle est vulnérable aux maladies induites par la pollution de l'air intérieur et ne peut combattre la pauvreté. Paradoxe, alors même qu'un énorme potentiel en efficacité énergétique et en énergies renouvelables, abordables pour les ménages, et sans impact sur le changement climatique existent, l'Afrique continue de dépendre des énergies les plus rares et chères qui plombent d'année en année l'économie de nos pays déjà pauvres et vulnérables face au changement climatique. « *La feuille de route de la CMAE doit déboucher sur une feuille de route claire pour enclencher la transition vers les énergies renouvelables surtout pour les plus vulnérables* » selon Davy Wohary de Afhon Côte d'Ivoire.

La priorité : La transition des énergies fossiles vers les énergies renouvelables. L'Afrique ne représente aujourd'hui que 6% de la consommation énergétique mondiale. Les états font essentiellement recours au fioul, au gaz et au charbon ce qui les contraint à une dépendance lourde aux énergies polluantes de plus en plus chères, avec des conséquences économiques et sanitaire considérables.

La solution : Investir maintenant et massivement dans les énergies renouvelables : le potentiel existe. Le prix de la technologie solaire a chuté de -80%; 5,7 millions d'individus travaillent déjà dans le secteur des renouvelables ; 22% de l'électricité dans le monde est renouvelable en 2012. En Afrique, ce sera créateur d'emplois verts et d'économie locale, et générateur de revenus, d'éducation, de production alimentaire, de systèmes de santé de meilleure qualité, et favorable à l'émancipation des femmes. Seulement, la volonté politique affirmée, les technologies adaptées et les financements font encore trop souvent défaut.

2015 est une année stratégique avec deux agendas qui convergent. La CMAE peut et doit mettre l'accent sur cet enjeux clés pour faire de l'accès à l'énergie pour tous une réalité d'ici 2030. Vous, gouvernants africains, pouvez montrer l'exemple et changer la donne en déployant des programmes et projets pour le développement des énergies renouvelables et d'efficacité énergétique pour les plus démunis, en vous inspirant des bonnes pratiques et projets qui existent déjà dans vos pays, et en demandant un soutien international pour y arriver. « *Il ne nous reste plus beaucoup de temps avant Paris, la CMAE doit donc faire de la lutte contre les changements climatique un outil contre la pauvreté, elle doit également décliner les attentes d'un accord ambitieux et juste pour l'Afrique* » martèle Ahmed Sekou Diallo directeur exécutif de AFAD Mali.

Contact presse Caire : Aïssatou Diouf :+221777164472
aissatou.diouf@endaenergie.org/dioufastou@hotmail.com

Annexe au communiqué de presse

De la CMAE à la COP 21 : Faire de la lutte contre le changement climatique un outil contre la pauvreté

Sécuriser plus de financements climat pour les plus pauvres

Le climat représente déjà un surcoût pour les pays en développement. Le rapport 2014 du PNUE « Africa adaptation gap », estime les besoins pour l'adaptation de 70 à 100 milliards de dollars à partir 2050 si on n'arrive pas à maintenir le réchauffement sous 2°C.

Pour la société civile Africaine, la CMAE doit appeler à la sécurisation de financements majoritairement publics. L'Afrique n'attire que 35% des financements et l'adaptation ne représente au total que 25% des financements, ce qui est sensiblement inférieur aux besoins du continent. Alors que l'inaction coûte déjà très cher aux pays les plus pauvres et les plus vulnérables, les pays développés n'ont toujours pas défini une feuille de route claire sur comment ils comptent atteindre les 100 milliards de dollars par an promis d'ici 2020, ni les financements qui seront disponibles après 2020. La CMAE doit appeler à plus de transparence pour un accord juste et équitable à Paris.

Renforcer la place de l'adaptation et des pertes et dommages

Paradoxalement, 1 milliard sur les 1,4 milliards de paysans qui nourrissent la population mondiale souffrent de la faim. Cette situation s'aggrave car les impacts des changements climatiques exercent une pression supplémentaire sur l'agriculture familiale et paysanne : stress hydrique, pluviométrie imprévisible et catastrophes extrêmes de plus en plus violentes qui détruisent régulièrement les récoltes des petits agriculteurs et affectent directement la sécurité et la souveraineté alimentaire des régions les plus pauvres du monde, notamment l'Afrique subsaharienne et la région sahélienne. Il est donc essentiel de soutenir une agriculture agro-écologique et locale, de financer l'accès des petits agriculteurs aux mécanismes de prédiction météorologique et développer des systèmes de micro-assurance.

Le manque d'ambition globale en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre a un impact direct sur les besoins en termes d'adaptation aux changements climatiques et en termes de pertes et dommages inévitables et irréversibles, c'est-à-dire quand l'adaptation n'est plus possible. Selon le 5^{ème} rapport du GIEC, les limites de l'adaptation sont d'ailleurs en passe d'être atteintes.

Adopter plus de sauvegardes sociales et environnementales pour protéger les droits humains

De longue date, les projets et les investissements internationaux dans les pays en développement créent des risques sociaux et environnementaux graves pour les communautés locales et démunies. On constate de nombreux cas de violation des droits fonciers, des droits humains et de dégradation environnementale liés aux projets miniers ou forestiers par exemple. Par ailleurs, de plus en plus de projets « au nom de l'urgence climatique » sont en fait source de problèmes sociaux, sanitaires et alimentaires pour les populations – c'est le cas de la politique de développement des agro-carburants qui se traduit par un accaparement des terres agricoles destinées à la production vivrière, ou encore des projets de grands barrages pour la production d'électricité présentée comme "propre" qui délocalisent les communautés locales. Il est donc crucial de renforcer la prise en compte des droits humains et les sauvegardes sociales et environnementales dans les politiques et mesures de lutte contre le changement climatique. La mise en place d'une gestion participative s'impose.

Le 5ème rapport du GIEC le confirme : les changements climatiques ont un impact sur l'environnement mondial qui affecte directement les être humains. La décision de Cancun, dans son paragraphe 8, énonce que « les Parties devraient pleinement respecter les droits de l'Homme dans toutes les mesures ayant trait aux changements climatiques ».

La déclaration finale des Ministres de l'Environnement au Caire doit appeler les pays développés en vue de la COP de Paris à :

- ✓ Viser, appuyer et financer l'accès aux énergies renouvelables et à l'efficacité énergétique pour les pays les plus pauvres particulièrement en Afrique
- ✓ Appuyer la transition vers les énergies renouvelables dans les pays en développement, notamment en Afrique.
- ✓ Acter que 50% des financements publics climat seront alloués à l'adaptation.
- ✓ Fixer une augmentation progressive des financements publics adéquats pour l'adaptation jusqu'à 2020 et l'après 2020.
- ✓ Adopter un accord qui comporte un objectif global pour l'adaptation ambitieux. Ce dernier doit permettre de faire le lien entre les divers scénarios de hausse de température, liés aux efforts globaux de réduction des émissions, et le soutien financier à apporter aux pays et populations les plus vulnérables pour faire face aux impacts des changements climatiques.
- ✓ Acter des cycles réguliers, avec un volume donné de contributions à apporter au Fonds Vert
- ✓ Sauver le Fonds pour l'Adaptation et réfléchir à créer des sources de financement plus soutenables pour abonder ce Fonds.
- ✓ Adopter une feuille de route globale des financements climat d'ici à 2020 avec l'objectif de renforcer la prévisibilité et l'augmentation progressive des financements publics pour l'adaptation et de fixer des jalons intermédiaires.
- ✓ Renforcer la prise en compte des engagements en matière de respect des droits de l'Homme et de garanties sociales et environnementales, comme récemment recommandé par le Conseil des Nations Unies sur les Droits de l'Homme (UNHR)